



Lettre ouverte à Leonard Cohen

Boycottage culturel contre l'Apartheid israélien

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 18 mai 2009

[PACBI](#) 18 mai 2009

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#),
[Histoire, société et culture](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Lettre ouverte à Leonard Cohen

Prendre soin de l'Apartheid israélien, au lieu de ses victimes ?

Le mois dernier, d'éminents universitaires du Comité britannique pour les universités de Palestine, BRICUP [1], vous ont demandé instamment de ne pas vous produire en Israël, en vous disant : « *Si vous veniez de subir trois semaines de bombardements déchaînés, par terre, par mer et par air, sans le moindre endroit où vous cacher ou vous sauver, avec vos hôpitaux débordés, vos égouts qui se déversent dans les rues et les bombes au phosphore blanc qui carbonisent vos enfants, que signifierait pour vous la nouvelle que le grand musicien canadien Leonard Cohen a décidé de jouer pour vos bourreaux ?* » En citant une phrase de votre célèbre poème, *Questions à Shomrim*, où vous vous exclamez, « *Mon peuple va-t-il construire un nouveau Dachau et l'appeler amour, sécurité, culture juive* », une lettre qui vous a été récemment adressée par la plupart des militants israéliens qui soutiennent le boycottage d'Israël [2] vous a pressé de ne pas apporter votre appui au « *défi permanent d'Israël à la justice et à la morale.* » [3]

Aujourd'hui, après avoir épuisé toutes les tentatives de vous convaincre d'appliquer de manière moralement cohérente vos principes humanistes proclamés, en refusant d'aller offrir un divertissement à l'apartheid israélien et de blanchir ses crimes encore frais, la Campagne palestinienne pour le boycottage académique et culturel d'Israël (PACBI) invite tous les partisans d'une paix juste dans notre région à désertier vos concerts et CD et à protester contre vos spectacles, où que ce soit. Nous considérons le spectacle que vous allez donner en Israël comme une forme de complicité avec ses graves violations du droit international et son mépris des droits de l'Homme.

Votre concert prévu en Israël se déroulera quelques mois à peine après l'agression militaire meurtrière de ce pays contre la bande de Gaza occupée qui a causé la mort de plus de 1,440 Palestiniens, dont 431 enfants, et qui a fait 5380 blessés [4]. Les 1.5 millions de Palestiniens de la bande de Gaza assiégée, dont l'écrasante majorité sont des réfugiés qui ont été chassés de leurs maisons par les forces sionistes en 1948, ont été soumis sans relâche pendant trois semaines au terrorisme d'Etat israélien, trois semaines durant lesquelles les avions de guerre israéliens ont systématiquement ciblé les zones civiles, réduisant en ruine des quartiers entiers et des infrastructures civiles essentielles, et détruisant en partie l'Université de Gaza et un grand nombre d'écoles, dont plusieurs gérées par l'ONU, où des civils avaient cherché refuge. Cette agression criminelle est survenue

après 18 mois d'un siège continu et paralysant de Gaza qui a ébranlé tous les domaines de la vie, ce qui a conduit le Rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'Homme à le décrire comme « *un prélude au génocide* ». Des organisations internationales des droits de l'Homme et des organisations de l'ONU appellent aujourd'hui à une enquête pour crimes de guerre au sujet de l'agression militaire israélienne contre Gaza.

Depuis 41 ans, l'armée israélienne occupe la Cisjordanie, y compris Jérusalem Est et la bande de Gaza. Malgré le « *processus de paix* » qui a commencé il y a 16 ans, Israël viole journellement, et en toute impunité, les droits humains les plus fondamentaux des Palestiniens, comme cela a été documenté par les organisations locales et internationales des droits de l'Homme. Israël procède à l'assassinat extrajudiciaire des dirigeants et militants palestiniens, détient plus de 11'000 Palestiniens dans ses prisons, dont de nombreux membres du Parlement, soumet tous les Palestiniens sous occupation à des humiliations quotidiennes, à l'intimidation et à la violence militaire, et poursuit la construction de son Mur colonial, déclaré illégal par la Cour internationale de Justice de la Haye en 2004.

Vous prétendez que votre spectacle en Israël aura, en quelque manière, un effet de guérison. Votre message de guérison ne pourrait pas être plus mal dirigé - ceux qui ont le plus besoin de guérison et de solidarité sont les Palestiniens victimes de l'apartheid israélien et de la domination coloniale qui luttent pour mettre fin à l'oppression et à l'injustice et pour établir une paix juste. En violant le boycott palestinien contre Israël, vous faites ressurgir l'affreux souvenir des artistes qui ont violé le boycott contre l'apartheid sud africain et persisté à se produire à Sun City, provoquant la condamnation et la répulsion de toutes les personnes de conscience dans le monde.

En 1984 déjà, Enuga S. Reddy, directeur du Centre des Nations Unies contre l'apartheid, répondait aux critiques selon lesquelles le boycott culturel de l'Afrique du Sud contrevenait à la liberté d'expression, en disant [5] :

« Il est pour le moins étrange, que le régime sud africain qui dénie toutes les libertés ... à la majorité africaine ... devienne le défenseur de la liberté des artistes et des sportifs dans le monde. Nous avons une liste de personnes qui se sont produites en Afrique du Sud par ignorance de la situation, ou par appât du gain, ou par indifférence au sujet du racisme. Il faut qu'on les persuade d'arrêter de divertir l'apartheid, d'arrêter de profiter de l'argent de l'apartheid et d'arrêter de servir les buts de propagande du régime de l'apartheid. »

Aller offrir un divertissement à un régime d'apartheid, quel qu'il soit, est moralement répréhensible. Aucun véritable humaniste ne le contestera.

Campagne palestinienne pour le boycott universitaire et culturel d'Israël (PACBI)

Ramallah, Palestine occupée, le 16 mai 2009

<http://www.PACBI.org>

Texte original en anglais (16.05.2009) :

<http://www.pacbi.org/etemplate.php?id=1006>

Traduit de l'anglais par JPH (18.05.2009). Version française publiée sur [le site de Silvia Cattori](#).

Articles Par : [Global Research](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca